

Rapport d'activité 2017 de la coopérative Bâtir Groupé



Introduction et synthèse. 2017 est une année d'apprentissage et fut importante pour notre coopérative, sur les plans humains, administratifs et immobiliers. Après Cheiry qui s'est bien autonomisée, notre écohabitat de Grandvaux est maintenant animé, avec une mixité inspirante.

Cf onglet vidéos sur www.batirgroupe.org

Plus globalement, nous maîtrisons les finances et travaillons sur la qualité de la construction, pour les chantiers actuels de Cheiry 2 (démarrage) et Grandvaux (finition/déco). Les 2 permis d'habiter ont été attribués, tout en respectant la ligne d'écologie humaniste qui nous a initialement réuni.

Concernant le projet de Founex, celui-ci est arrêté suite à la décision de la mairie de ne plus nous le vendre, notamment au vu des changements de la Loi sur l'Aménagement du Territoire sur le terrain promis à la vente. Nous en avons tiré les enseignements nécessaires pour les projets futurs.

Chantiers. Fin 2017, les finitions à Grandvaux sont pratiquement terminées et Cheiry 2 va démarrer au printemps 2018. La direction de chantier est assumée par Paul Haener, co-fondateur de la coopérative. Toutes les dépenses sont évaluées par des architectes indépendants de la coopérative, avant paiement par la banque (crédit de construction).

Comptes. nos comptes sont équilibrés. L'audit externe 2017 a rendu un rapport positif. Fin 2017, nous avons constitué une réserve financière pour démarrer les travaux à Cheiry 2 et envisager l'acquisition d'un bâtiment à Lucens.

Nous avons aussi renforcé le partenariat avec l'association Smala, notre *mère* qui a incubé la coopérative Bâtir Groupé sur 2006-2014, en lui donnant 3 ans pour trouver les fonds afin de créer un *labo vivant Ecopol* dans les sous-sols de la maison de Grandvaux, avec des ateliers de co-working polyvalents et des activités pratiques d'expériences du vivre ensemble pour la transition écologique.

Communications aux membres et sympathisants selon le point C11 du règlement de la

coopérative, les objectifs annuels sont de 4 newsletters envoyées, 3 journées de stand, ainsi que 4 soirées de premiers contact. En 2017, avec 10 newsletters envoyées, 12 journées de stand et 21 soirées "CoCo", nous avons donc largement atteint ces objectifs.

NEWSLETTER (bulletin d'information): 10 newsletters envoyées à plus de 4'000 bénéficiaires.

STAND : 13 journées de stand tenues en 2017.

3 journées au Salon bien-être au Mouret - 3-4-5 mars // 1 demi-journée à la fête des voisins, à Cheiry - 19 mai // 1 soirée de stand en marge de la conférence d'Antanas Mockus au CPO, à Lausanne - 10 juin // 2 soirées au festival Colombie Vive, à Lausanne - 22-23 juillet // 1 journée à Alternatiba, à Genève - 16 septembre // 2 journées à AlternatYv, à Yverdon - 16-17 septembre // 1 journée à TEDxGeneva, HEG-GE - 8 novembre // 1 soirée à la fête de Noël, à Cheiry - 17 déc.

Rencontres premiers contact "CoCo" (Cohabiter et Coopérer).

21 rencontres premier contact organisées sur 3-4h, avec en moyenne 12 participants, à Grandvaux, Founex, Cheiry, au Mouret et à Crêt-Bérard, par divers hôtes magnifiques. C'est durant ces soirées que nous créons les liens permettant l'implication des participants dans les différents groupes de travail pour cohabiter, coopérer, créer de nouveaux écolieux...

Les médias en parlent.

En lien à nos activités, les médias ont bien parlé de nous en 2017. Des articles ont notamment été publiés dans *Le Femina*, dans la revue parisienne *La Maison Écologique*, dans *La Liberté*, dans le journal de *La Gruyère*,... voir : www.lasmala.org/smala/coin-medias/

Repas de remerciements et groupes de travail.

Nous avons organisé plus de 30 repas de groupes de travail et de remerciements pour nos partenaires, ainsi que certains pour nos membres qui ont placé des fonds (gastro bio). Ceci permet d'assurer une bonne dynamique de coopération entre les différents acteurs de nos projets (équipe chantier, membres, experts externes...).

Indicateur de confiance et restitutions des fonds placés en parts sociales : 100%.

En 2017, trois membres ont demandé une restitution anticipée de leur placement, et nous avons défini un accord de restitution (délai, somme) qui leurs a donné entière satisfaction. La satisfaction des membres est donc de 100% pour cette année, ainsi que les années précédentes, bien que non calculée (vu que cette mesure est nouvelle).

Le comité vise à rester durablement à plus de 90% d'entière satisfaction dans les modalités de demandes de restitution anticipées et à 100% pour les demandes standards de restitution (tel que le prévoit notre règlement : un an avant le terme des 4 ans).

===== FIN DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 =====